

ANNEXE - Les objectifs stratégiques 2025/2026 de la DDCT

Proximité :

- Faire vivre le pacte parisien de la proximité selon les procédures et les calendriers prévus (finalisation des feuilles de route au 1^{er} trimestre, évaluation en fin d'année, etc.).
- Poursuivre la consolidation du contenu et du pilotage des feuilles de route d'arrondissement : couverture de l'ensemble des politiques publiques, opérationnalité des actions et indicateurs de suivi de leur mise en œuvre; identification systématique des projets multi-directions pour en assurer le bon pilotage et un impact concret pour le service aux parisiens et, pour les services centraux, poursuivre le développement du « réflexe arrondissement » et du réflexe cartographique.
- Mettre en œuvre l'acte 2 de la territorialisation et contribuer à en élaborer les suites.
- Déployer les dispositifs de la participation citoyenne dans l'ensemble des arrondissements et développer les ressources pour les associations.
- Travailler au développement d'une culture d'arrondissement et créer un collectif de travail pour tous les agents y travaillant (accueil des nouveaux arrivants, temps de réflexion et de convivialité, etc.).

Qualité :

- Après une première phase d'appropriation de la démarche Vous Simplifier Paris et de ses 4 règles d'or, consolider son application via le déploiement de nouveaux parcours usagers, la mise en œuvre de la feuille de route qualité de la direction et le pilotage de la qualité pour l'améliorer au bénéfice des Parisiens, grâce à des indicateurs pertinents de suivi et d'alerte. Travail également à mener sur la qualité interne. Avoir une attention particulière à la bonne mobilisation des formations sur le sujet par les équipes.
- Déployer une rigueur renforcée sur les subventions : parcours usagers des associations, critères d'analyse, déploiement d'AAP et de jurys, vérification de la réalisation des projets et de leur impact réel, souci de dimensionner les subventions au plus juste des besoins, rigueur dans la gestion administrative et la rapidité de versement post vote, dans un souci d'optimiser les process et la bonne utilisation des deniers publics au bénéfice des Parisiens.
- Travailler à la mise en lien des moyens et des objectifs par l'optimisation de l'usage des moyens.

Égalité :

- Adapter nos dispositifs pour les usagers qui en ont le plus besoin (accueil, accompagnement numérique, communication personnalisée, etc.)
- Mettre en œuvre le nouveau plan pour les quartiers populaires pour améliorer la situation de leurs habitants ainsi que le nouveau plan Égalité.
- Travailler sur la qualité du management (notamment l'encadrement de proximité) pour permettre d'avoir une vraie attention à la qualité du travail (en donnant du sens, en optimisant les tâches avec peu de valeur ajoutée, etc.) et à la qualité des conditions de travail et de la vie au travail, en veillant à un traitement juste et équitable de tous, en instaurant un dialogue transparent et constructif avec les organisations syndicales, en déployant un système de suivi et de traitement de toutes les incivilités et en développant des collectifs exigeants et bienveillants permettant à chacun et chacune de monter en compétences, de contribuer de la façon la plus optimale au déploiement des services publics de qualité et de s'épanouir professionnellement.
- créer des temps d'échange sur le travail.

Et pour continuer à répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain :

- Développer les activités contribuant à la valorisation sur la démocratie citoyenne.
- Déployer la démarche écoresponsable élaborée avec la DTEC ainsi que les actions du plan Climat.
- Développer notre stratégie data avec la structuration, la collecte, le traitement et l'analyse des données diverses produites par les multiples activités de la DDCT, expérimenter et réfléchir sur l'intelligence artificielle et ses implications.